

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 30 JUIN 2015

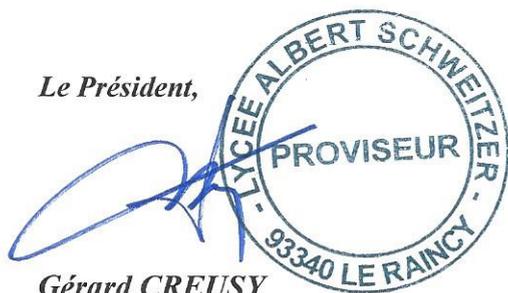
Présidence : G. CREUSY, Proviseur

Quorum : 14

Nombre de présents : 16

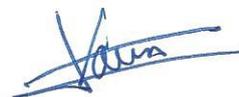
Nature des domaines	N° des feuilles correspondant à ces domaines	Nature des domaines	N° des feuilles correspondant à ces domaines
I. Projet d'établissement 2015/2016	p.1	V. Sorties et voyages éducatifs	p.2,3,4
II. Contrats et conventions	p.2	VI. Questions diverses	p.4
III. DBM	p.2		
IV. Concessions de logement	p.2		

Le Président,



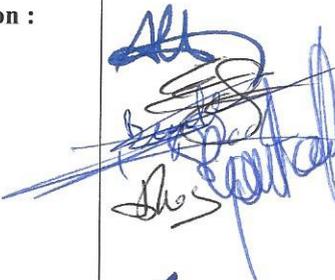
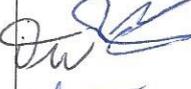
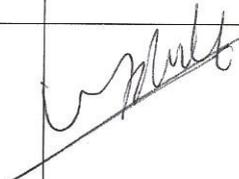
Gérard CREUSY

Le Secrétaire de séance,



Nicolas VAUTRIN

Liste d'émargement à la séance du Mardi 30 Juin 2015

NOM – QUALITÉ MEMBRES DE DROIT ET TITULAIRES	ÉMARGEMENT	SUPPLÉANTS	ÉMARGEMENT
Administration : M. CREUSY Gérard, Proviseur Mme VINEL Stéphanie, Provisseuse Adjointe M. CHOUCHAOUI Abdel, Agent Comptable Mme GANDRIAU Isabelle, CPE		- Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant - Pas de suppléant	
Représentant de la collectivité territoriale : M. MÉZIANE Abdelali, Conseiller Régional		- Mme DESMARTIN Béatrice	
Représentants de la commune : Mme BIZOUERNE Patricia M. MORANDINI Lionel		- M. MINELLI Gilbert	
Personnalités qualifiées :		- Pas de suppléant	
Personnels d'enseignement et d'éducation : Mme VALLENET Aude M. OUDIN Éric M. BRUILTET Sylvain M. MAHÉ Emmanuel Mme GOURHAND Sophie Mme RAMOS Marie Claude Mme GONZALEZ Marie		- Mme EL HARRIF Isabelle - M. JUNG Sébastien - Mme QUINAT Pascale - Mme ROUCOLLE Sophie - M. BREYER Mathias - Mme NOBLESSE-C. Carine - Mme FILIPPI Vanina	
Personnel A.T.O.S.S. : Mme LEMAIRE Myriam M. BAYOUDH Tahar Mme GÉROL Anaïs		- Mme AGRANE Noëlle - M. BATTEUX Éric	
Représentants des Parents d'élèves : M. BOULABIZA Mohamed-Salah Mme PRANLONG Nadia-Ingrid M. BOCQUILLON Jean-Luc Mme TINIER Valérie M. VAUTRIN Nicolas	  	- Mme STEINFELD Nathalie - M. ÉMION François - Mme QUOSSI Chantal - Mme DELHOMME Sophie - Mme LAMBOLEY Chantal	
Représentants des élèves : Mlle MORENO Clarisse M. SIMON Nicolas M. PARADISO Adrien Mlle GHABRO Clara M. LAAOUAJ Ayoub		- Mlle LAFOURCADE Ya-Aurélie - M. FAURIE Théo - Mlle DE GIORGI Camille - Mlle LIKONGO BOMOTO Carole	
Invité permanent : M. MULLER Vincent, Proviseur Adjoint			
Autres Invités éventuels :			

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 30 juin 2015

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18H 30.

M. VAUTRIN se propose comme secrétaire de séance.

Les procès-verbaux des deux précédents Conseils d'administration sont soumis à l'approbation des membres du C.A.

- PV du CA du 14/04/2015 : 14 présents, 14 votants, 14 pour.
- PV du CA du 12/05/2015 : 14 présents, 14 votants, 14 pour.

L'ordre du jour inscrit sur la convocation auquel sont ajoutées 4 questions diverses est approuvé à l'unanimité : 14 présents, 14 votants, 14 pour.

1. **Projet d'établissement 2015/2016** : Voir document joint.

Une réunion préparatoire s'est tenue avec les personnels de l'établissement le 11 juin 2015.

Une commission permanente s'est ensuite réunie le 25 juin 2015 avant la présentation du projet d'établissement au Conseil d'administration.

M. le Proviseur explique que le projet d'établissement se décompose selon trois axes et qu'il n'existe aucune hiérarchisation des différentes actions présentées.

Il précise également que certaines actions n'apparaissent plus dans le projet d'établissement puisqu'elles n'ont pas été réalisées et que leurs initiateurs ne souhaitent pas les reconduire.

Arrivée de Mme GOURHAND et de M. MAHE à 18 H 40 (16 présents)

Voici les nouveautés pour chacun des axes :

- Axe 1 : Diversification de la pratique de lecture sous toutes ses formes :
 - La lecture est un réseau social
 - Améliorer son orthographe avec le projet Voltaire
 - Informer, désinformer par l'image
 - L'attractivité d'un livre par son auteur
 - Presse en langue anglaise et presse française
- Axe 2 : Ouverture du lycée sur l'extérieur
 - British soundscapes
 - Jeux de correspondances autour du symbolisme
- Axe 3 : Ne laisser personne sur le bord du chemin
 - ISN et B2i Lycée

M. MAHE, enseignant élu Sud, souhaite qu'un bilan des HSE versées soit fait (axe par axe) afin d'avoir une idée des projets réalisés.

M. le Proviseur répond qu'il en avait fait un en 2012 et qu'un nouveau pourra être fait en septembre.

Vote : 16 présents – 16 votants - 16 pour

2. **Contrats et conventions** :

Deux conventions sont présentées et soumises au vote du conseil d'administration :

- Une convention en lien avec PRADIN et MORIN, sous-traitant de la société EIFFAGE : la société utilise de l'eau pour réaliser les travaux. Un sous-compteur a été posé. Tous les mois, un relevé de la consommation d'eau sera fait et une facture sera alors adressée à la société.

Vote : 16 présents – 16 votants - 16 pour

- Une nouvelle convention de stage pour les élèves de BTS : Cette convention tri-partite (établissement scolaire, organisme d'accueil et élève) a été modifiée. Elle stipule l'augmentation de la gratification (dont le montant sera également noté sur l'attestation de stage).

Vote : 16 présents – 16 votants - 16 pour

3. Décisions budgétaires modificatives :

- Pour info (document joint): Ce document indique la répartition des crédits pédagogiques ainsi que différentes subventions qui ont été attribuées (35000 € pour la réfection du parquet du gymnase, 11000 € pour des travaux dans les logements de fonction, 17500€ pour les bornes de demi-pension, 2000 € pour du matériel en sciences physiques pour le Bac S, 480 € pour le projet « un poète dans la classe »).
- L'équipe de sciences physiques a acheté des multimètres sur leurs crédits pédagogiques alors qu'une subvention leur avait été attribuée pour cet achat. Il est proposé de reverser la somme dépensée sur les crédits pédagogiques.

Vote : 16 présents – 16 votants - 16 pour

4. Concessions de logement :

8 logements sont attribués par nécessité absolue de service (identiques à l'année précédente)

- 1 logement pour le proviseur
- 1 logement pour le proviseur-adjoint
- 1 logement pour le second proviseur-adjoint
- 1 logement pour l'agent comptable
- 1 logement pour l'agent d'accueil
- 1 logement pour le responsable cuisine (occupé actuellement par le conseiller principal d'éducation)
- 1 logement pour le responsable de maintenance
- 1 logement pour l'agent de maintenance

Mme LEMAIRE, Gestionnaire Adjointe, intervient. Elle a bénéficié au cours de l'année scolaire 2014-2015 du logement du responsable de maintenance, M. BATTEUX, qui ne l'occupait pas. Ce dernier a obtenu sa mutation et quitte le lycée. De fait, le logement doit être libéré pour accueillir la personne qui sera nouvellement nommée. Mme LEMAIRE explique qu'elle a reçu un courrier de la Région au mois de juin lui demandant de libérer le logement au 31 août prochain, ce qui va lui poser un certain nombre de problèmes. Une discussion s'engage alors avec M. le Proviseur sur les conditions d'attribution des logements, les professeurs et les parents souhaitant comprendre sur quelles bases se fait la répartition. Il souligne que toute répartition n'est valable que pour l'année scolaire à venir. Mme LEMAIRE estime avoir été mal informée des conditions d'attribution en Juin 2014. M. le Proviseur répond qu'il lui avait clairement exposé la possibilité d'être logée en COP (Convention d'Occupation Précaire), voire en NAS (Nécessité Absolue de Service) s'il l'obtenait à titre exceptionnel - ce qui a finalement été le cas -, puisque désormais le poste de Gestionnaire Adjoint n'est plus attributaire d'un logement de fonction (Mme BATTANDIER, Gestionnaire Adjointe précédente, a bénéficié des conditions de droits acquis jusqu'à sa retraite à l'été 2014 puisqu'elle avait été affectée bien avant les derniers textes en vigueur). Mme LEMAIRE demande un vote à bulletins secrets sur la répartition proposée.

Vote : 16 présents – 16 votants - 3 pour – 2 contre – 6 abstentions (inscription sur le bulletin) – 5 blancs

La répartition des concessions de logement est adoptée.

5. Sorties et voyages éducatifs :

M. le Proviseur rappelle tout d'abord que toutes les sorties et voyages ont un caractère facultatif. Il y a 12 projets (1 sortie, 11 voyages).

M. le Gestionnaire explique également que la part accompagnateur est prise en charge par l'établissement mais que le budget alloué n'est pas extensible. Cela risque donc de poser des problèmes vu le nombre de voyages prévus. Il précise également que le professeur organisateur devra présenter trois devis pour que le voyage puisse être validé.

- 1 / Sortie de terrain des BCPST 2^{ème} année organisée par Mme ROSÉ dans le cadre du BO de 01/2014 (étude de la biodiversité et de l'écosystème). La sortie se déroulera en septembre 2015 vers la Roche-Guyon.

Le cout prévu est de 26 € / participant.

Vote : 16 présents - 16 votants - 16 pour

- 2 / Voyage d'intégration des étudiants en prépa littéraire (L sup et P sup) organisé par Mme TOLICETTI.
Le but est de renforcer la cohésion entre les deux classes.
Il se déroulera à la fin du premier trimestre dans la région de Naples (4 jours/3nuits). Le transport se fera en avion et les élèves seront hébergés en auberge de jeunesse.
Le cout prévu est compris entre 180 et 200 € par participant.
Vote : 16 présents – 16 votants - 16 pour

- 3 / Voyage culturel et linguistique en Espagne (Barcelone ou Madrid) organisé par Mme QUINAT et Mme ROUCOLLE.
Cela concerne une classe de 1^{ère} ES ou terminale ES. L'objectif est la découverte des lieux culturels et économiques. Le voyage se déroulera du 14 au 19/12/2015. Le transport se fera en avion et l'hébergement se fera dans des familles.
Le cout maximal sera de 400 € par participant.
Vote : 16 présents – 16 votants - 16 pour

- Sortie de Mme LEMAIRE à 19 H 35 (15 présents)*

- 4 / Echange franco-allemand organisé par Mme NOBLESSE en partenariat avec le lycée Andréas de Berlin.
Cela concerne les élèves de 2^{nde} LV1 et LV2 (hors ABIBAC). Il se déroulera en janvier 2016 pour une durée d'une semaine. Le transport se fera par avion et l'hébergement dans les familles des correspondants.
Le cout sera de 250 € par participant.
L'accueil des correspondants allemands se fera en mai ou juin 2016
Vote : 15 présents – 15 votants - 15 pour

- 5 / Voyage scolaire au Royaume Uni organisé par l'équipe du module sciences politiques
Cela concerne les étudiants du module Sciences politiques. Il se déroulera à Londres (3 jours) à la fin du premier semestre. Au programme : visite de la ville et pièce de théâtre. Le transport se fera en Eurostar et l'hébergement en auberge de jeunesse. Le cout est de 180 € par participant.
Vote : 15 présents – 15 votants - 15 pour

- 6 / Rencontre franco-allemande ABIBAC organisé par M. JUNG à Cologne.
Il concerne les 24 élèves de 2^{nde} ABIBAC qui rencontreront leurs homologues du Lycée Von Heinitz de Rüdersdorf. Les élèves s'y rendront en train et seront hébergés en auberge de jeunesse. Il se déroulera du 15/02/16 au 19/02/16. Le cout maximal sera de 270 € par participant.
Vote : 15 présents – 15 votants - 15 pour

- 7 / Stage de ski organisé par M. COUTURIER.
Ce stage est réservé aux élèves inscrits à l'Association Sportive du Lycée (48 élèves). Il se déroulera du 13 au 19 mars 2016 à Val Cenis. Le transport se fera en autocar. 6 professeurs accompagneront les élèves (+ moniteurs ESF sur place).
Le prix comprend le transport, l'hébergement, le matériel, les forfaits, les cours de ski. Le cout est compris entre 440 et 460 € par participant.
Vote : 15 présents – 15 votants - 15 pour

- 8 / Voyage d'étude en Angleterre organisé par M. GOVAERE.
Cela concerne les élèves de 1^{ère} en section européenne Anglais soit environ 45 à 48 élèves.
7 jours (et 6 nuits). Il se déroulera en février ou avril 2016. Le thème du voyage est la révolution industrielle et l'époque victorienne.
Le cout est compris entre 450 et 500 € par participant.
Vote : 15 présents – 15 votants - 15 pour

Retour de Mme LEMAIRE à 19 H 42 (16 présents)

- 9 / Stage de terrain des BCPST 1^{ère} année organisé par Mme DEPRIESTER.
Il se déroulera en mai 2016 en Normandie (Cotentin). Le transport se fera en car, l'hébergement en auberge de jeunesse (4 jours/ 3 nuits).
Le cout est de 300 € par participant.

Vote : 16 présents – 16 votants - 16 pour

- 10 / Voyage scolaire au Royaume Uni organisé par M. OLLIER
Cela concerne les étudiants d'ECS 1^{ère} année. . Il se déroulera à Londres (3 jours) en juin 2016.
Au programme : visite de la ville et pièce de théâtre. Le transport se fera en Eurostar et l'hébergement en auberge de jeunesse. Le cout est de 180 € par participant.

Vote : 16 présents – 16 votants - 16 pour

- 11 / Séjour culturel et linguistique en Espagne (Salamanque) organisé par Mme FILIPPI.
Cela concernera 49 élèves de seconde. Le voyage se déroulera au mois de juin 2016. Le transport se fera en car, l'hébergement sera en pension complète dans les familles. Au programme : Visite de la ville et de ses environs, mais aussi de Burgos et d'un élevage de taureaux. Le cout maximal par participant est de 400 €.

Vote : 16 présents – 16 votants - 16 pour

- 12 / Voyage éducatif à Vienne organisé par Mme Gourand.
Cela concerne 35 élèves de 1^{ère} et terminale (histoire des arts et arts plastiques). Le voyage devrait être réservé auprès de la société MIJE. Il durera 4 jours et se déroulera en mars 2016. Le transport se fera en avion et l'hébergement en auberge de jeunesse.
Le cout est de 450 € par participant.

Vote : 16 présents – 16 votants - 16 pour

6. Questions diverses :

- 1 / Projet Voltaire :
L'objectif est de proposer aux étudiants volontaires (post bac) d'améliorer leur orthographe grâce à des pratiques informatisées. Ces élèves, après avoir payé un droit d'inscription d'un montant de 30 €, pourront obtenir la certification Voltaire, valable 4 ans et reconnue dans le monde du travail.
La formation est gratuite (tous les étudiants pourront la suivre), seule la certification est payante.
Afin de pouvoir organiser cette passation, il faudra un minimum de 20 élèves inscrits.
Vote : 16 présents – 16 votants - 16 pour
- 2 / Le bal des terminales a-t-il eu lieu cette année ?
M. le Proviseur explique que le bal n'a pas eu lieu cette année suite à des problèmes d'organisation de la part des lycéens.
- 3 / Vente des photos de classe :
Les parents d'élèves souhaiteraient que la vente des photos se fasse au cours d'une matinée en octobre (réunion parents-professeurs de seconde – élections des parents d'élèves) dans la mesure où les parents ne sont pas toujours au courant des dates de vente (suite à un manque de communication de la part de leur enfant).
M. le Proviseur explique que la vente fonctionne très bien (le photographe se déplace plusieurs fois au lycée en septembre). Il va tout de même proposer au photographe de venir en plus le jour de la réunion pour une dernière demi-journée de vente (qui du coup clôturera la vente des photos).
- 4 / Cérémonie de remise du diplôme du Baccalauréat :
Les parents réitèrent leur demande pour qu'une cérémonie de remise des diplômes soit organisée au lycée. M. le Proviseur répond que la question a déjà été posée lors du conseil d'administration du 13 novembre 2014 et relit sa réponse qui n'a pas changé (refus car il y a déjà eu des tentatives qui n'ont pas été concluantes). Il n'y a pas d'objection de principe puisqu'il rappelle que des cérémonies sont organisées pour des remises de diplômes avec moins d'effectifs (BTS, ABIBAC, Certifications de LV...) mais que le Lycée doit avoir les moyens de sa politique notamment au niveau sécuritaire. Les parents d'élèves précisent que les représentants de la mairie avaient plutôt été favorables à l'idée de l'organisation d'une cérémonie. N'étant pas présents aujourd'hui, les parents d'élèves vont prendre rendez-vous avec la mairie afin d'essayer de mettre en place cette remise.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur clôt la séance à 20 h 20 après avoir remercié les membres présents de leur participation.